

Wanze, le 27 octobre 2022

Compte rendu de la réunion de CLDR 29 septembre 2022

Présents :

- Membres de la CLDR : Marie-Paule Chapelle, Roger Cloux, Lucie Daco, Bernard Englebert, Romain Ferri, Arnaud Gérard, Jean-Pierre Houet, Michel Laffut, Guy Mailiard, Bernadette Monfort, Zénaïde Monti, Raymond Renwart
- Pour le Collège : Aurélie Ochelen (Echevine)
- Pour la Commune : Vanessa Sublet (Service Environnement)

Excusés :

- Membres de la CLDR : Pierre-Yves Colet, Léon Dupagne, Gilles Fontaine, Michel Gérard, Myriam Hobe, Julie Leclercq, Dominique Lejeune, Marie-Christine Mattart, Denis Renson, Charlotte Rouxhet, Christine Ruyters, Morgane Sipler

L'Echevine Aurélie Ochelen, accueille les membres et Fanny Dominique dans le cadre des réunions thématiques. Après l'ADL et le Contrat Rivière Meuse Aval et Affluents, place à la présentation du Château féodal.

1) Approbation du compte rendu de la dernière réunion de CLDR

Ce point est reporté à la séance prochaine.

2) Etat d'avancement du PCDR

Deux bonnes nouvelles sont à communiquer :

- L'inauguration du *Sentier de Tyto* dans le Bois du Molu : le 18 septembre dernier, ce projet tant attendu est désormais installé, parsemé d'une dizaine de panneaux didactiques.
- La fiche projet 15 : *Création d'un espace de rencontre et d'un parc didactique autour des énergies renouvelables sur le site de l'ancien terrain de football de la Sucrierie* : pour le subside Développement Rural, la convention-réalisation a été signée par la Ministre en juillet et pour le subside Espaces verts, le dossier a été transmis au Cabinet de la Ministre.

3) Patrimoine et tourisme dans le PCDR

Vu que le thème de la réunion est lié au patrimoine et au tourisme, petit tour d'horizon des projets inscrits dans le PCDR correspondant à ces deux thématiques :

- FP 14 : *Collaboration aux actions de valorisation du patrimoine méconnu et reconnu* : ce projet est actuellement en cours, porté par un groupe de la CLDR ;

Suite au débat, il est proposé que la Maison du Peuple puisse être ajoutée dans la brochure « A la découverte de Wanze ».

- FP 39 : *Développement de produits touristiques valorisant le patrimoine industriel et les activités liées* (lot 2) : il s'agit de développer le long de l'axe du RAVeL mosan des vues et/ou visites d'entreprises et de sites autrefois exploités.

Pour un participant, ce projet reste pertinent à l'échelle supracommunale. L'excursion est un effet positif du Covid. Toutefois, le tourisme n'est pas une priorité des entreprises.

- FP 9 : *Aménagement d'un parcours didactique au fil de la pierre* (lot 3) : il s'agit de mettre sur pied un parcours didactique retraçant l'histoire liée à l'extraction de la pierre.

La balade de la pierre est parcourue par de nombreux promeneurs. Elle pourrait être davantage valoriser par des mots d'explication.

- FP 40 : *Développement touristique autour du château féodal* (lot 2) : il s'agit de valoriser les potentialités et coordonner les actions en matière touristique pour que le centre de Moha se développe comme « pôle » touristique de la commune.

4) Présentation des activités du Château féodal de Moha par Fanny Dominique

L'histoire du Château est rappelée en quelques dates, de 1022 où apparaissent les premières mentions du Comté de Moha aux développements actuels et notamment 1992 quand l'ASBL des Amis du Château a été créée.

Depuis 30 ans, l'aspect patrimonial – par différentes campagnes de fouilles – et l'aspect touristique – avec le nouveau poste d'accueil et différentes activités – ont été renforcés.

En 2016, l'expertise de Frans Dopere a permis d'identifier les 10 phases consécutives de construction du Château.

Le Château appartient à la Régie des Bâtiments et est classé comme monument et site.

Ce lieu est également classé comme Site de Grand Intérêt Biologique, le Parc Naturel ayant effectué des relevés botaniques sur le lieu.

Le Club Alpin Belge a installé des voies d'escalade.

Le Château accueille 10 000 visiteurs par an, dont 2 500 pour la Fête des Fous et 1 000 pour les Balades contées. D'autres activités sont proposées : une aire de jeux, les Apér'au Château les dimanches d'été, un escape Game, des stages et anniversaires pour enfants, les draisines, le carnet de jeux...

Les perspectives d'évolution du Château sont énoncées :

- Aménager un cheminement avec des panneaux didactiques (en tenant compte du fait que l'ASBL n'est pas propriétaire et que le site est classé) ;
- Développer le poste d'accueil touristique ;
- Aménager les terrains « Bolkaerts » récemment achetés : en zone de bivouac, des chemins à délimiter surtout pour les VTT, la zone près de la Mehaigne à valoriser et préserver...

Au niveau du territoire Burdinale Mehaigne, le Groupe d'Action Local mène un projet autour du tourisme durable, pour sensibiliser et accompagner les professionnels du tourisme à de bonnes pratiques. Une consultation aura prochainement lieu pour la future programmation.

5) Minute pour convaincre

Une participante utilise ce temps pour parler de la fiche projet 47 *Maison de la mémoire* (création d'un « espace » virtuelle et/ou physique dédié à la mémoire locale).

Elle insiste sur le fait qu'il faut maintenir et nourrir un tel espace, que ceci demande un investissement humain et dans le temps important (à titre d'exemple, WikiHuy n'a pas survécu), et qu'il faut bien structurer les données informatiques. Elle indique aussi l'urgence des dernières guerres mondiales dont les témoins disparaissent et par là même le patrimoine oral. Les cartes postales intéressent généralement la population à l'instar de Burdinne <https://bibliotheca.burdinne.be/>.

Pour initier ce travail, deux idées sont émises :

- Avoir un stagiaire pour structurer le travail, pour autant qu'il y ait une structure d'accueil ;
- Créer un groupe Facebook pour récolter des données, pour autant que des personnes se chargent de la gestion du groupe.

Après consultation, aucun participant ne souhaite collaborer sur ce projet.

La Présidente clôt la séance et remercie les participants.

Pour la Commune de Wanze,
Vanessa Sublet